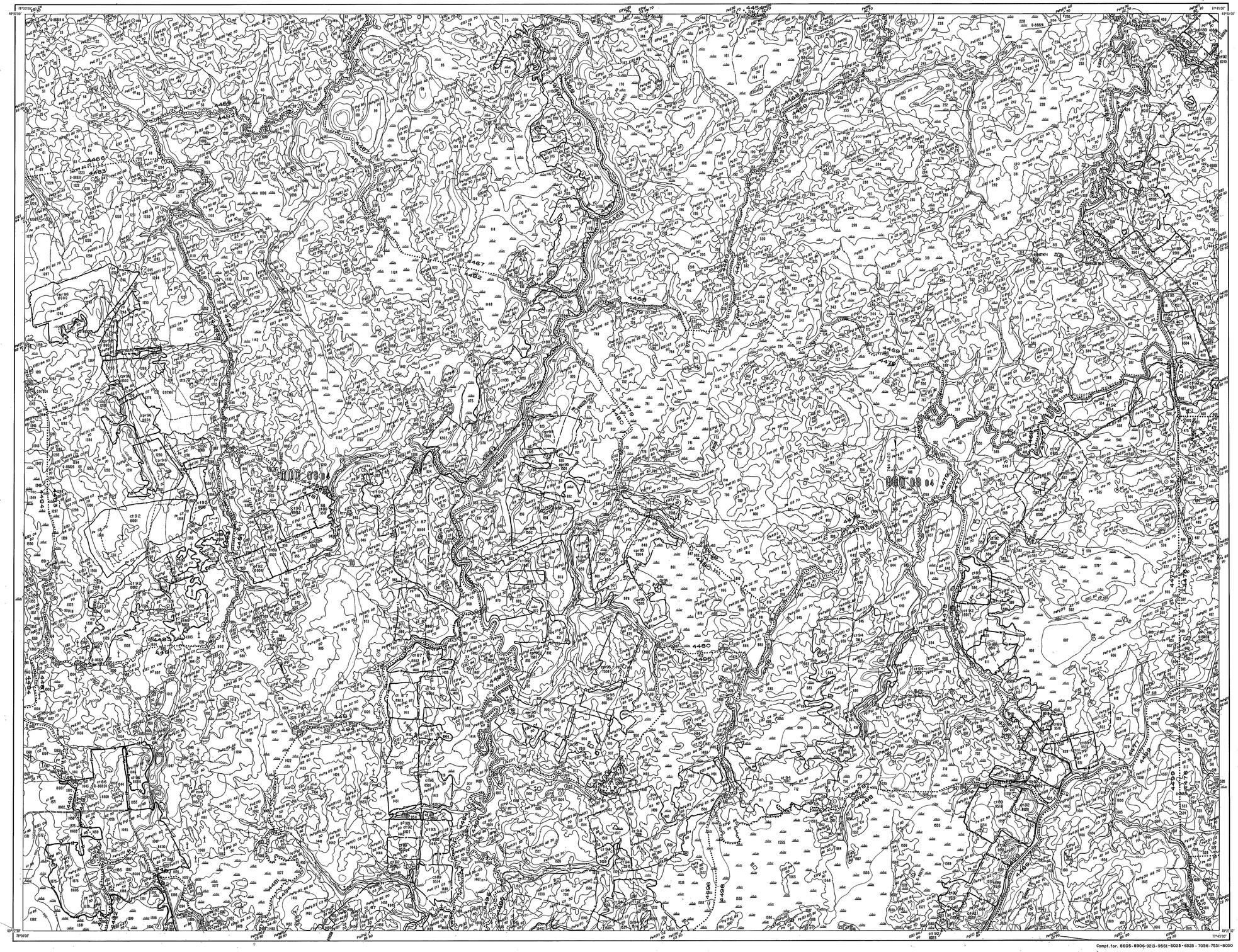

Compt. for. 8605-8906-9213-9561-6025-6525-7056-7531-8030

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire - pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevoir
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par bandes ..... cbl
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe par trouées ..... cpt
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cja
Coupe partielle (coupe du 3 pied) cp3
Plantation à trous ..... pt
Plantation en récipients ..... pr
Plantation en sillons ..... ps
Ensemencement ..... ens
Épandage commercial ..... epc
Récolte dans les halles en bubales (sciage libre) ..... wb

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (PE)
— — à mélèze	R (MZ)
— — (plantation)	R (P)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— — à sapin et/ou épinette blanche	E (S)
— — à mélèze	E (MZ)
— — à pruche	E (PU)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à épinette noire	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (PU)
— — à mélèze	S (MZ)
— — (plantation de sapin baumier)	S(B) p
Pinède à pin blanc	PB
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PB (PB)
— — — — et/ou rouge(s) (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	PB (PR)
— — — — avec épinette noire	PB (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (MZ)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec pruche	PB (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — — (plantation)	PB p
Pinède à pin gris	PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG (PG)
— — — — et/ou thuya (cèdre)	PG (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — — avec mélèze	PG (MZ)
— — — — avec pin blanc	PG (PB)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — — — avec pruche	PG (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — — (plantation)	PG p
Pinède à pin rouge	PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)
— — — — et/ou thuya (cèdre)	PR (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — — avec mélèze	PR (MZ)
— — — — avec pin blanc	PR (PB)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — — — avec pruche	PR (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — — (plantation)	PR p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à mélèze	C (MZ)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (C) p
Pruchière	PU
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PU (PU)
— — à thuya (cèdre)	PU (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	PU (E)
— — à mélèze	PU (MZ)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	PU (PB)
— — à pin rouge	PU (PR)
— — à pin gris	PU (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	PU (S)
— — (plantation)	PU p
Mélèzin	MZ
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	MZ (MZ)
— — à thuya (cèdre)	MZ (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	MZ (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	MZ (PB)
— — à pin rouge	MZ (PR)
— — à pin gris	MZ (PG)
— — à pruche	MZ (PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	MZ (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MZ (E) p
— — (plantation de mélèze japonais)	MZ (J) p
— — (plantation de mélèze laricin)	MZ (L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉE (groupements et sous-groupements)

	Tendance	Tendance
	feuillue	résineuse
Feuillu d'essences indéterminées avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec épinette noire	F (E)	F (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (T) (PB)	F (PB) (T)
— — — — avec pin rouge	F (T) (PR)	F (PR) (T)
Peuplement avec sapin — avec épinette noire	PeB (E)	PeB (E)
— — avec pin gris	PeB (PG)	PeB (PG)
— — avec pin blanc	PeB (PB)	PeB (PB)
— — avec pin rouge	PeB (PR)	PeB (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PeB (E)	PeB (E)
— — avec résineux	PeB (R)	PeB (R)
Cédrière rouge résineuse	CR (R)	CR (R)
Érablière résineuse	ER (R)	ER (R)
Mélangée à feuillus tolérants	M (T)	M (T)
— — sur station humide	MF (T)	MF (T)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F (T)
Bouleau à bouleaux blancs	BP
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BP (BG)
— — à bouleaux jaunes	BP (BJ)
Peuplier	PE
Érablière	ER
Frênaie	FR
Chênaie	CH
Hêtraie	HE
Plantation en feuillus	F p
— — de bouleau blanc	BP p
— — de peuplier	PE p
— — de peuplier hybride	PE (H) p
— — de frêne d'amérique	FR (A) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Subnivale

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisseur légère ..... cpl
Chablis partiel ..... cp
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants
⊖ 10 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale 01
Brûlis 02
Chablis total 03
Chablis partiel 04
Friche 05
Plantation 0P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TiGES DE 9 cm	
1 (jeune)	0-20	
2	21-40	
3	41-60	
4	61-80	
5	81-100	
6	101-120	
7 (vieux)	121-140	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
	70-30 (sol)	70-30 (sol)
1 (jeune)	30-50	30-50
2	50-80	50-80
3	80-50	80-50
4	50-30	50-30
5	30-50	30-50
6	50-70	50-70
7 (vieux)	70-30	70-30

FORÊT ÉQUIENNE

Jeune inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus intolérants, peuplé des tiges entre 0 et 30 cm; Autres peuplements, peuplé des tiges entre 0 et 50 cm.
Vieilleuse inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des tiges critiques de 50 cm; Autres peuplements, peuplé des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ	22 m	17 m	12 m	7 m	4 m	
MINUTIEUX	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***

Superficie entourée de pentes 31 à 90 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE ROCHE LTÉE. / SIGNATURE : }

CARTO. FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE : }

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 g 50 m ⊖ — S = sélection; E = épinette noire; 1 = classe d'âge; C = perturbation; 3 = classe de densité; g = sous groupe d'essences; 50 m = classe de hauteur; ⊖ = défoliation

R C5 c1d2 01 — R = résineux; C = cédrière; 5 = classe de pente; c = origine; 1 = classe d'âge; d = classe de densité; 2 = classe de hauteur; 01 = type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 86-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 08
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 40
Bassin primaire 30
Bassin secondaire 04
Unité de gestion privée
Municipalité 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4482*
Région écologique ..... 12 a
Municipalité régionale de comté

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-9	32-F-12	32-F-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-8	32-F-5	32-F-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-1	32-F-4	32-F-3	

32 F/5 N.O.

2